

Communiqué

La SFSD en soutien de l'accélération du virage numérique

Paris, le 03 mars 2022

L'accélération du déploiement du numérique en santé souligne la volonté gouvernementale de faire de la France un des leaders mondiaux du domaine. La SFSD soutient et accompagne cet engagement via son expertise et ses dispositifs de formation à destination des acteurs du secteur. Elle se positionne de facto en interlocuteur privilégié de l'ensemble des intervenants, pour assurer un essor du digital à la fois rapide et respectueux des valeurs d'humanisme de la médecine moderne.

Numérisation de la santé : une dynamique en action(s)

Le gouvernement et ses institutions ont impulsé une accélération de la numérisation du système de santé, pour rattraper le retard vis-à-vis de nos voisins européens et faire de la France une référence en la matière. Cet engagement renvoie à une évidence : l'utilisation des solutions digitales est aujourd'hui incontournable pour favoriser l'émergence d'une médecine plus personnalisée, plus sécurisée et orientée vers la prévention et l'anticipation des pathologies. De nombreux projets sont déjà enclenchés ou ne tarderont pas à voir le jour : poursuite de la réforme Ma Santé 2022, entrée de la télésurveillance dans le droit commun, lancement de Mon espace santé, construction du programme Innovation santé 2030... Ces initiatives participent à ancrer la e-santé dans notre quotidien... avec toujours à l'esprit que cette (r)évolution ne doit pas se faire au détriment, mais au bénéfice des rapports humains, ainsi que le prône la Société Française de Santé Digitale (SFSD) depuis sa création en 2006.

« L'apport des technologies numériques à tous les temps et à toutes les composantes du monde de la santé ne fait plus débat, de l'offre de soins, au suivi du patient, en passant par le stockage et la mise à disposition de données de santé. Mais le respect des valeurs de l'humain doit demeurer une donnée essentielle dans le développement de ces outils, qu'ils soient destinés aux professionnels ou au grand public, aux administrations comme aux entreprises », insiste Jean-Jacques Zambrowski, président de la Société Française de Santé Digitale.

Cette exigence s'est, au demeurant, concrétisée par la reconnaissance du principe de garantie humaine du numérique et de l'intelligence artificielle en santé dans la loi de bioéthique de 2021 et le projet de règlement européen sur l'IA qui sera finalisé au cours de cette présidence française de l'Union européenne.

SFSD, l'expertise technique au service du lien humain

Acteur majeur d'une co-construction humaniste des parcours coordonnés-alternés facilités par les outils digitaux, la SFSD a vocation à être l'interlocuteur de tous les acteurs intervenant dans l'offre de santé. La société savante s'engage aujourd'hui plus que jamais à



accompagner l'accélération numérique en France, pour ne pas passer à côté des bénéfices des outils digitaux, tout en s'assurant que la technologie ne prenne le pas sur les valeurs éthiques. Elle tient à cet égard à disposition des parties prenantes son expertise, son réseau et ses dispositifs de formation, afin d'accélérer le passage de la France vers une santé connectée, synonyme d'accès égalitaire au soin pour l'ensemble des citoyens.

« La SFSD considère comme de son devoir d'enrichir ses missions et d'élargir son recrutement à toutes les typologies d'intervenants de la santé : professionnels du soin, techniciens, associations de patients, usagers et représentants, financeurs... Tous ensemble, nous développons une vision et un accompagnement collaboratifs, assurant de construire une santé digitale qui n'est pas disruptive de la médecine traditionnelle, mais assure la mise à disposition des meilleurs outils possible pour une prise en charge optimisée », conclut Jean-Jacques Zambrowski.

À propos de la SFSD

La Société Française de Santé Digitale (SFSD), présidée par le Pr Jean-Jacques Zambrowski, a pour objectif de promouvoir un usage humaniste et responsable de la santé digitale dans tous ses champs : télémédecine, télésoin, outils et objets connectés, intelligence artificielle, éthique, formation, information et protection des données.

La SFSD, membre du comité de pilotage national de la télésanté, et du conseil numérique en santé est force de proposition au sein des différents groupes de travail et en particulier celui de l'éthique. Sa vice-présidence et son comité d'éthique ont notamment pour mission de veiller au respect de la nouvelle Charte éthique de la société savante.

Contact resp.comm@sfsd.fr